

# Conditions Particulières de Prestations de Services

Version mars 2019

## Contrat

Les présentes Conditions Particulières, annexées au bon de commande dont elles font partie intégrante, complètent les Conditions Générales figurant au recto ou sur le bon de commande, exclusivement pour les commandes des Publicités concernées ci-dessous. L'ensemble des dispositions et garanties des Conditions Générales sont ainsi étendues aux présentes Publicités.

En cas de litige d'interprétation, seules prévaudront les Conditions Particulières.

## Conditions communes aux Sites internet réalisés par SOLOCAL : Pack Visibilité Internet (PVI), Site Visibilité, Site Privilège et Site Présence

### Définition :

On entend par **Registrar** le centre d'enregistrement qui reçoit les inscriptions des noms de domaines.

On entend par **Site Visibilité**, une offre Site dont la souscription est réservée à tout nouveau client Site PagesJaunes, tel que défini par les règles de parution PagesJaunes.

On entend par **Pack Présence Facebook, Offre E-commerce**, une ou des options du PVI, et/ou Site Visibilité et/ou Site Présence. Le Pack Présence Facebook est une composante de l'offre Site Privilège.

On entend par **Adhesive Sites** une option du PVI et/ou Site Visibilité et/ou Site Privilège.

### Création :

Dans le cadre d'une création de Site, SOLOCAL s'engage aux prestations qui suivent, lesquelles seront effectuées selon les spécifications techniques et charte graphique des prestataires intervenants : réalisation des textes, images, travaux et options souscrits par le Client, saisie, programmation du Site.

SOLOCAL s'engage à soumettre au Client, un projet d'épreuve du Site, (i) dans les meilleurs délais pour le Site Privilège ou (ii) pour les autres Sites sous un délai de 30 jours calendaires à compter de la souscription, sous réserve que le Client s'engage à adresser à SOLOCAL le maximum d'éléments et à coopérer avec SOLOCAL pour une réalisation optimale du Site ; à défaut, la création du Site en sera retardée.

Si malgré plusieurs relances les éléments de création ne sont pas transmis à SOLOCAL, le Contrat sera susceptible d'être résilié de plein droit et resteront dus à SOLOCAL (i) pour le PVI ou le Site Visibilité, 30% du montant des frais de création (ii) pour le Site Présence, 21 % du montant de la commande et (iii) pour le site Privilège, 50 % du montant de la commande.

### Epreuve du(es) Site(s) :

Les Sites donnent lieu à l'envoi d'un courrier électronique permettant l'accès personnalisé du Client à une interface répertoriant le(s) épreuve(s). Si dans les dix (10) jours calendaires suivant la réception de ce courrier électronique, le Client n'a pas manifesté de désaccord sur le contenu de l'épreuve, le Client est réputé avoir accepté l'intégralité du Site. Dans le cas contraire, SOLOCAL procédera aux modifications selon les instructions du Client.

### Mises à jour du Site :

Les règles applicables aux mises à jour sont définies dans les règles commerciales de SOLOCAL et sont opposables au Client. Elles peuvent lui être communiquées sur simple demande auprès de SOLOCAL. Une mise à jour est réputée acceptée en l'absence d'observation écrite du Client dans les 8 jours ouvrables à compter de sa mise en ligne, sans qu'il ne soit besoin de nouvelle "épreuve".

Les souscriptions de produits ou d'options faites postérieurement par le Client à partir de son espace réservé sont réputées définitives dès leur validation par le Client.

**Parution des options Sites** : toute option souscrite donne lieu à un début de parution pouvant intervenir à tout moment au cours du premier mois de facturation.

### Mise en ligne et hébergement :

En qualité d'intermédiaire technique, SOLOCAL garantit que la mise en ligne sur le réseau Internet est effectuée à tout moment au cours du 1<sup>er</sup> mois de facturation (ou du 2<sup>ème</sup> mois pour le site Privilège).

Le Site et le cas échéant, le contenu des applications de la Page Facebook (option PVI, Site Visibilité et Site Présence ou composante du Site Privilège) sont hébergés sur un des centres serveurs choisis par SOLOCAL. L'hébergeur fournit le matériel informatique, la bande passante, les équipements de sécurité, les logiciels nécessaires à l'hébergement du Site ; il s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. L'hébergeur s'engage à utiliser des procédés et matériels dûment éprouvés et à prendre toute précaution raisonnable pour assurer la protection matérielle et la sécurité contre les risques d'intrusion des données et programmes qui lui sont confiés. Le Client reconnaît que les logiciels adaptés aux centres serveurs relèvent d'un domaine

particulièrement complexe de la technologie informatique et qu'ils ne peuvent, en l'état actuel des connaissances, faire l'objet ni de test, ni d'expériences couvrant l'intégralité des possibilités d'utilisation.

L'hébergeur assure la continuité de son service 24 heures sur 24 et tous les jours de l'année ; il se réserve néanmoins la possibilité d'interrompre son service pour les durées les plus courtes possibles afin d'améliorer le fonctionnement de la plate-forme ou de pallier certaines imperfections ; ces interruptions n'excéderont pas une durée de 3 heures, sauf cas de force majeure. SOLOCAL fera le nécessaire auprès de l'hébergeur pour que la mise en ligne sur le réseau internet du Site ainsi hébergé soit effectuée dans des conditions optimales, mais ne pourra encourir aucune responsabilité du fait d'interruptions exceptionnelles de ce centre serveur dans les conditions ci-dessus précisées. Si néanmoins l'interruption devait excéder 3 heures, SOLOCAL et l'hébergeur s'efforceraient de mettre en place une solution de substitution acceptable. SOLOCAL et l'hébergeur ne peuvent être tenus pour responsables en cas de dysfonctionnement ou d'interruption du réseau Internet ou téléphonique rendant impossible l'accès au Site.

Le Client qui bénéficie de la fonction « statistique de consultation », reconnaît les limites de ce type de fonction et accepte de l'utiliser sans aucune garantie de la part de SOLOCAL quant aux résultats fournis.

S'agissant de l'option Pack Présence Facebook, l'hébergement de la Page (hors contenu des applications) est assuré par Facebook, conformément aux conditions de service en vigueur de Facebook, consultables sur sa Plateforme. SOLOCAL ne pourra être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnement ou d'interruption du réseau Internet/téléphonique ou de la Plateforme Facebook et rendant impossible l'accès à la Page.

### Nom de domaine :

Un Site SOLOCAL pour être actif doit nécessairement être rattaché à un nom de domaine. Ainsi, tout nom de domaine choisi par le Client et enregistré pour son compte auprès d'un Registrar (bureau d'enregistrement), dans le cadre de la présente commande, est automatiquement rattaché au Site SOLOCAL.

Lorsqu'un Client détient un nom de domaine chez un autre Registrar, alors SOLOCAL accepte d'utiliser et d'intégrer ce nom de domaine au Site SOLOCAL, sous réserve que le Client transmette à SOLOCAL tous les éléments nécessaires à cette intégration. Le transfert d'un nom de domaine, dont la gestion administrative et/ou technique ne relève pas de SOLOCAL, est subordonné à la validité du nom de domaine auprès du Registrar de SOLOCAL et au règlement des sommes restant dues à l'ancien Registrar.

A défaut de transmission des éléments nécessaires, dans un délai de 30 jours après la Signature des présentes, le Client ayant souscrit une offre Site SOLOCAL devra impérativement choisir un autre nom de domaine auprès du Registrar de SOLOCAL qui sera rattaché au Site SOLOCAL.

Au regard du choix des noms de domaine du Client et de ses éléments transmis à SOLOCAL, SOLOCAL demande, pour le compte du Client, aux organismes compétents (Registrars, Registres etc.) l'enregistrement et/ou le renouvellement des noms de domaine du Client, sous réserve de leur disponibilité.

L'attribution d'un nom de domaine est strictement soumise aux conditions générales du Registrar concerné (consultables sur le site <https://businesscenter.pagesjaunes.fr/pub/cgps> et/ou le site <https://espaceclient.solocal.com> ou remises au Client, à sa demande écrite) lesquelles sont dans leur intégralité opposables et applicables au Client. L'obtention d'un nom de domaine est également tributaire des justificatifs demandés par le Registrar concerné. Un refus d'attribution de la part de ce dernier ne peut en aucun cas engager la responsabilité de SOLOCAL, qui face à un tel refus effectuera une nouvelle demande modifiée suite à proposition du Client.

Le Client assume l'entière responsabilité du (ou des) nom(s) de domaine qu'il choisit notamment au regard des droits de propriété intellectuelle ou autres droits détenus par des tiers (marque, nom commercial...).

Le Client prend à sa charge l'ensemble des frais relatifs à tout différend ou litige afférent au nom de domaine que SOLOCAL enregistre auprès d'un Registrar pour le compte du Client.

La responsabilité de SOLOCAL ne saurait être engagée à raison des conséquences de l'intervention du Client ou d'un tiers susceptible d'affecter un nom de domaine dont le Client demande l'attribution, le renouvellement ou le transfert ou qui a été préalablement réservé auprès de SOLOCAL.

Chaque nom de domaine est attribué pour une durée déterminée ; de ce fait, le non renouvellement de la souscription du Client à son nom domaine, dans les délais stipulés par le Registrar, est susceptible de priver ultérieurement le Client de son droit d'occupation sur le nom de domaine qui lui avait été attribué initialement.

### Titularité des droits :

Tout Site conçu par SOLOCAL, ainsi que le cas échéant, les Vidéos et le Reportage photos (options du PVI et/ou Site Privilège) constituent des œuvres de l'esprit

CGPS Particulières mars 2019

## Conditions Particulières de Prestations de Services

protégées par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et des réglementations internationales applicables. SOLOCAL reste titulaire des droits de propriété intellectuelle afférents à l'ensemble des éléments et travaux relatifs au Site, à la Page Facebook (applications) et aux Vidéos et Reportage photos du Client, et ce à l'exclusion des données constituant le fond documentaire du Site dont le Client est titulaire ou dont il a acquis les droits auprès de tiers. Dans ces conditions, SOLOCAL se réserve la possibilité de diffuser les Vidéos sur tous les sites Partenaires de SOLOCAL.

Le Contrat n'emporte aucune cession de droit sur ces éléments et travaux au profit du Client (sauf accord spécifique) autre que celle l'autorisant à mettre en ligne sur Internet dans les conditions prévues au Contrat (dont le prix est inclus dans le prix du Contrat). Il est en conséquence strictement interdit au Client de réutiliser, de céder, d'exploiter sous une autre forme tout ou partie de ces éléments et travaux, à l'exception des Vidéos et Reportages photos inclus dans l'offre et dans les conditions définies ci-dessous.

### Obligations et Responsabilité Client :

Le Client est tenu, en tant qu'Editeur du Site, de faire figurer sur son Site, Page, application mobile, les mentions prévues (i) à l'article 19 de la Loi sur la Confiance en l'Economie Numérique (LCEN) du 21 juin 2004, et (ii) à l'article R.123-38 du Code de Commerce. Ainsi, en cas de notification d'un contenu et/ou Site présentant un caractère illicite, au sens de l'article 6.1.2 de la LCEN, SOLOCAL en sa qualité d'hébergeur se réserve le droit de retirer le contenu litigieux et/ou suspendre, interrompre ou annuler l'accessibilité vers le Site concerné.

Au titre du Site et de toute Option Sites, le Client reconnaît agir au titre de responsable du traitement des données à caractère personnel des utilisateurs finaux. Il s'engage à ce titre à se conformer à ses obligations telles que découlant de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés » et ses textes d'application, la directive du 24 octobre 1995 et les délibérations/recommandations de la CNIL. Le Client s'engage par ailleurs à se mettre en conformité en vue de l'entrée en vigueur du Règlement européen UE 2016/679 du 27 avril 2016. En particulier, le Client se chargera en particulier d'accomplir les formalités de la loi du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 6 août 2004 imposant la déclaration à la CNIL de tout traitement automatisé d'informations à caractère personnel lié au Site et/ou la Page et à toute option Sites souscrite telle que le E-commerce.

Le Client doit avertir SOLOCAL lors de la souscription de la commande, de l'inclusion dans le Site et/ou la Page d'éléments auxquels sont attachés des droits d'auteurs ou droits voisins gérés par une société de perception et de répartition des droits.

Il lui appartient de s'entourer des garanties appropriées (par exemple en faisant valider le Site et/ou la Page y compris dans les éléments proposés par SOLOCAL par un expert indépendant avant acceptation) et se substituera à SOLOCAL en cas de conflit sur une telle conformité avec un tiers.

### Mise en garde :

Internet est un réseau de communication électronique public à caractère international. Tout Site et Page y figurant peut être téléchargé puis utilisé par tout ordinateur dans le monde. Le Client ne saurait tenir SOLOCAL pour responsable d'un abus de ce type.

### Modification :

Le prix et les prestations convenues dans le cadre du Contrat correspondent aux tarifs et à l'offre en vigueur à la date de sa signature. SOLOCAL se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs et/ou son offre. Dans cette hypothèse, le Client est informé de toute modification, et dispose d'un délai d'1 mois à compter de son information pour résilier son Contrat par courrier recommandé AR. A défaut, le Client est réputé avoir accepté la modification concernée, qui entrera en vigueur au plus tôt dans le mois qui suit l'expiration du précédent délai.

PagesJaunes se réserve le droit de modifier les clauses des présentes Conditions Particulières. Toute nouvelle version des Conditions Particulières sera publiée sur le site <https://businesscenter.pagesjaunes.fr/pub/cgps> et sera applicable -sauf résiliation- au Client un mois après cette publication.

### Statistiques :

Le Client autorise SOLOCAL à effectuer les actions suivantes :

- Implémenter, modifier et retirer les marqueurs de son site ;
  - Gérer les droits d'accès à son interface ;
  - Paramétrer et/ou administrer le Service ;
- Traiter, reproduire et/ou diffuser les données collectées sur son Site. »

### Option ou composante Pack Présence Facebook :

Elle consiste en la création, l'administration et la modération a posteriori d'une Page Facebook au nom et pour le compte du Client, dont le contenu reprend les

éléments d'origine du Site mais est ensuite adaptable par le Client, hors charte graphique de la Page. Afin d'améliorer les qualités éditoriales de la Page, SOLOCAL peut, si aucune publication n'a été effectuée par le Client sur une période donnée d'un mois, publier des contenus sélectionnés par ses soins sur la Page.

Il appartient au Client, et le cas échéant à SOLOCAL, de respecter l'intégralité des Conditions Générales et Règles relatives à l'utilisation de la Plateforme et des services Facebook, ainsi que leurs évolutions, pendant toute la durée de la commande. SOLOCAL ne pourra être tenu responsable, à quelque titre que ce soit, de la violation par le Client de ces conditions et de l'ensemble de leurs conséquences directes et indirectes. Le Client garantit SOLOCAL contre toute action ou condamnation qu'il aurait à supporter du fait du non-respect par le Client des dispositions du présent article, étant précisé que le service de modération a posteriori assuré par SOLOCAL ne garantit la conformité des messages des utilisateurs qu'à la seule Charte Utilisateurs SOLOCAL affichée sur la Page.

Dans le cadre de la souscription de cette option, SOLOCAL s'engage à faire ses meilleurs efforts pendant toute la durée de la commande pour (i) rester en conformité technique avec les préconisations et décisions de Facebook (ii) dans le cadre du service de modération a posteriori assuré par SOLOCAL, veiller à la conformité des messages d'utilisateurs avec la Charte Utilisateur SOLOCAL affichée sur la Page et supprimer en cas de besoin les messages y contrevenant dans un délai maximal de 3 jours ouvrés. Toutefois, le Client déclare avoir été informé, sans recours possible, que toute décision prise par Facebook entraînant des conséquences directes et/ou indirectes sur l'accès, la visibilité, le contenu, la sécurité de la Page (telles que fermeture, suspension de la Page etc..) et plus généralement toute décision affectant ladite Page, ne peut engager la responsabilité de SOLOCAL, à quelque titre que ce soit.

**A l'issue de l'édition souscrite, SOLOCAL cessera ses prestations techniques mais permettra au Client de récupérer les droits d'administrations sur sa Page, expurgée des éventuelles Créations réalisées par SOLOCAL et des liens de redirection.**

### Option E-commerce : (annonceurs DROM-COM et Mayotte ou situés hors UE non éligibles)

Cette option, ouverte sur une sélection d'activités ciblées permet au Client de commercialiser, depuis son Site, des produits ou services sur Internet et de proposer le paiement en ligne via une boutique virtuelle. Cette prestation comprend ainsi (i) la mise en place d'un catalogue produits et (ii) la mise en place d'un module de paiement sécurisé en ligne, uniquement proposée en lien avec les services Paypal et conditionnée à l'ouverture d'un compte Paypal par le Client. Le Client garantit être seul responsable des relations qu'il établit avec tout client par l'intermédiaire de son ou ses Site(s) e-commerce. Notamment, il déclare et garantit :

- que les produits, services et informations qu'il propose en ligne sur son Site e-commerce (et pouvant être repris sur le Site internet de SOLOCAL) ne sont pas prohibés et sont proposés de manière loyale et conforme aux lois, réglementations et/ou usages applicables (notamment celles relatives à la vente ou aux prestations de services à distance, à la publicité et aux promotions, affichage de ses propres conditions générales de vente, le contenu de l'offre et les prix avec mention des taxes si nécessaires, respect de la faculté de retour, obligation d'information sur l'entreprise, etc. )
- qu'il est seul responsable de l'exécution de toute livraison et des suites à donner en cas d'exercice par son client de son droit de rétractation
- qu'il précise expressément dans ses conditions générales de vente et/ou de prestation de services accessibles depuis le(s) Site(s) e-commerce) que (i) SOLOCAL est tiers à l'activité qu'il exerce sur son/ses Site(s) et qu'elle n'encourt aucune responsabilité que ce soit à cet égard, (ii) que le Client assume seul la responsabilité pleine et entière des transactions et commandes des clients, des paiements et de leurs suites, notamment en termes de taxes, impôts, droits, retenues à la source et autres prélèvements obligatoires et (iii) qu'il fait sien toute réclamation et tout litige y afférant.
- Le Client s'engage ainsi à gérer et prendre à sa charge les éventuels coûts des transactions de paiement effectués sur le Site et à gérer les frais de livraison des produits et services proposés sur son Site e-commerce

Le Client est exclusivement responsable :

- de la tarification, de la facturation et de l'archivage des documents contractuels, dans le respect de la réglementation en vigueur

## Conditions Particulières de Prestations de Services

- le respect des règles légales et des méthodes de fonctionnement du commerce électronique, notamment les aspects liés aux relations avec son établissement bancaire ou la société Paypal
- des préjudices causés aux tiers du fait de l'utilisation des produits et services proposés sur le Site e-commerce du Client
- de la gestion de son stock, des commandes, de leur disponibilité et de leur livraison

Le Client fait sien toutes réclamations et tous litiges relatifs au paiement du produit ou service fourni, tous litiges afférant à son Site e-commerce et notamment ceux mettant en cause l'utilisation des données indiquées sur son Site e-commerce ou le contenu de son offre et ses engagements contractuels.

Le Client garantit SOLOCAL contre toute réclamation ou action de quelque nature que ce soit émanant d'Internauts acheteurs, de banques ou de tiers, quel que soit leur qualité de consommateur ou professionnels. Dans ce cas, tout litige sera traité et pris en charge uniquement par le Client.

Le Client reconnaît expressément que SOLOCAL ne participe aucunement au sens des présentes au développement et à la maintenance du Site E-commerce ou du catalogue de produits et services, qu'il ne fait qu'héberger.

Le Client est seul responsable de l'ensemble des obligations légales, fiscales et contractuelles résultant de son activité. SOLOCAL est ainsi déchargé de toute responsabilité quant à la détermination du montant -> la collecte et au reversement - de tout impôt, taxe ou droit dont serait redevable le Client.

Dans le cadre d'un partenariat avec eBay, et sous certaines conditions énoncées au bon de commande, le Client pourra bénéficier gratuitement d'une boutique eBay pour une durée déterminée, selon les conditions contractuelles d'eBay notamment quant à la facturation. Dans ce cadre, le Client reconnaît accepter et respecter l'intégralité des Conditions Générales et Règles relatives à l'utilisation de la Plateforme et des services eBay et/ou Paypal (notamment quant à la facturation), ainsi que leurs évolutions, pendant toute la durée d'utilisation de ces services dans le cadre de la présente commande. SOLOCAL ne pourra être tenu responsable, à quelque titre que ce soit, de la violation par le Client de ces conditions et de l'ensemble de leurs conséquences directes et indirectes. Le Client garantit SOLOCAL contre toute action ou condamnation qu'il aurait à supporter du fait du non-respect par le Client des dispositions du présent article.

### Conditions particulières Sites : Pack Visibilité Internet et Site Visibilité

#### Définition :

On entend par **MarketingConnect** une composante du PVI ou du Site Visibilité, Elle consiste en 4 solutions de Marketing Direct : achat de fichiers, mailing, courrier postal et SMS.

#### Durée

Le Contrat prend effet pour la période contractuelle mentionnée sur la confirmation de commande.

Nom de domaine : Le rattachement d'un nom de domaine à son Site pour le Client par SOLOCAL est en principe limité à la durée de la souscription de sa commande. Par conséquent, ce rattachement prendra fin en cas de non renouvellement de sa commande. Par exception, SOLOCAL se réserve le droit, dans la limite maximale de 12 mois suivant la fin de la commande, de maintenir en parution le Site avec le nom de domaine actif du Client qui lui est rattaché, via la fiche détaillée (onglet « Infos » avec lien « Autre Site ») du Client sur pagesjaunes.fr, et, le cas échéant, renouveler ledit nom de domaine, le Client restant toutefois libre de solliciter à tout moment le transfert du nom de domaine vers un autre prestataire.

#### Reportage photos :

Dans le cadre de la souscription du Reportage photos, SOLOCAL autorise le Client à reproduire et représenter les photographies composant le Reportage photos sans ajout sur tout support de communication du Client (exemple : plaquette publicitaire) et pour la durée de l'édition souscrite. Le copyright SOLOCAL devra être inséré sur toutes les photographies reproduites ou représentées.

**A l'issue de l'édition souscrite, toute reproduction, représentation et utilisation des photographies est interdite. En cas de non-respect de cette interdiction, le Client s'expose à des sanctions pénales pour reproduction, représentation, et diffusion interdites.**

#### Composante MarketingConnect (uniquement PVI et Site Visibilité):

Dans le cadre de la composante MarketingConnect, SOLOCAL, via la société Solocal Marketing Services ci-après désignée SoMS, fournit des prestations d'achat de fichiers d'adresses postales, de courrier postal, de campagnes d'e-mailing, et de SMS. **Dès la validation de cette option sur internet, le Client déclare**

**avoir lu et accepté les conditions générales de SoMS ci-après : <https://businesscenter.pagesjaunes.fr/pub/cggs>**

Les prestations d'achat de fichiers d'adresses postales, de courrier postal, d'e-mailing et de SMS sont commercialisées sous forme de packs. Le Client bénéficie un crédit d'envoi qu'il peut consommer durant la période de souscription. Le Client sera facturé par SOLOCAL selon les conditions de règlement MarketingConnect.

#### Option Services d'Appel Gratuit et de Suivi Appels

Ces Services sont proposés exclusivement dans le cadre d'une relation commerciale entre un Annonceur et un Utilisateur des services proposés par SOLOCAL. SOLOCAL se réserve la faculté de refuser à tout moment l'usage des Services à tout utilisateur et/ou Client qui ne se conformerait pas à ces conditions, sans préjudice des poursuites qui pourraient être engagées. Dans ce cadre, le Client peut à tout moment demander à SOLOCAL de ne plus recevoir les appels en provenance d'un numéro de téléphone et/ou d'une adresse IP déterminés. SOLOCAL ne garantit pas la mise en relation effective entre l'utilisateur et l'e Client et dégage toute responsabilité en cas d'appels non aboutis pour quelque cause que ce soit.

### Conditions particulières Sites : Site Présence

#### Conditions de règlement et de garantie :

Lors de la souscription, le paiement peut se faire, au choix du Client, (i) au comptant, (ii) suivant prélèvement bancaire mensuel en 12 mensualités égales (option 12 mois) ou 24 mensualités égales (option 24 mois) ou (iii) suivant l'échelonnement ci-dessous en fonction du montant de la commande, étant précisé que le premier règlement est toujours majoré des frais de création TTC :

- Commandes comprises entre 400 € et 8.000 € TTC :

- Acompte de 20% par chèque à la souscription de la commande plafonné à 800 €,

- 20% de la commande, plafonnés à 800 € 2 mois après la date de parution contractuelle si la durée de parution est supérieure à 1 mois.

- le solde en plusieurs échéances mensuelles d'un même montant (i) au plus tard le 30 du mois de parution contractuelle si la parution est inférieure à 4 mois ou (ii) au plus tard 4 mois après la date de parution contractuelle si la parution est supérieure à 4 mois.

En cas de poursuite de la commande par tacite reconduction, le paiement se fera obligatoirement de façon mensuelle au 15 de chaque mois, soit sous forme de prélèvement bancaire mensuel, soit suite à un appel de règlement mensuel.

#### Durée :

Le Contrat prend effet pour une période contractuelle de 12 ou 24 mois, suivant l'option retenue par le Client, à compter de la date de parution effective du Site

**A l'issue de cette période, et sauf dénonciation du Client intervenue au plus tard un (1) mois avant son échéance par lettre recommandée avec accusé de réception (date d'envoi de la Poste faisant foi), la commande sera tacitement reconduite de mois en mois, Le Client reste ensuite libre de résilier son engagement mensuel, selon les modalités indiquées précédemment, l'arrêt de la parution et du paiement par l'annonceur s'effectuant au 1<sup>er</sup> du mois M+1 (si résiliation entre le 1<sup>er</sup> et le 15 du mois M) ou au 1<sup>er</sup> du mois M+2 (si résiliation entre le 16 et la fin du mois M),**

Toutes les garanties souscrites au titre du présent Contrat sont étendues au(x) contrat(s) tacitement reconduit(s). Toutes les clauses prévues au sein du présent Contrat demeurent inchangées dans le cadre de contrat(s) tacitement reconduit(s).

### Conditions Particulières : Site Privilège

#### Référencement :

Afin d'optimiser le référencement naturel du Site sur les principaux moteurs de recherche, SOLOCAL propose et fait valider au Client, lors de la souscription, un choix de mots clés basés sur l'activité et la/les localités de parution du Client. Aucune garantie de classement ou de parution dans un moteur de recherche ne peut être garantie ou donnée par SOLOCAL au Client, chaque moteur ayant sa propre méthode de référencement qui évolue en permanence.

#### Mise à jour :

Aucune mise à jour sollicitée par le Client ne peut aboutir à modifier de manière substantielle la création graphique initiale validée par le Client et l'Epreuve ainsi mise en ligne.

**Produit : Offre Perf Contacts Resto** (ouvert aux nouveaux Clients digitaux restaurateurs sur une sélection d'activités et localités de France métropolitain, disponible sur demande)

# Conditions Particulières de Prestations de Services

## Définition :

**Clics de contact :** action effectuée par un utilisateur, sur une/des Publicités ou un/des éléments d'identification du Client définis et comptabilisés comme tels par SOLOCAL (décrits dans les règles de parution SOLOCAL) et qui permet de rediriger l'utilisateur vers une page du Site (qu'il soit ou non réalisé par SOLOCAL) et/ou lien et/ou élément d'identification du Client.

## Résiliation :

Le Client est libre de résilier son engagement à tout moment par e-mail ou courrier recommandé avec AR, l'arrêt de la parution et du paiement par le Client s'effectuant au 1er du mois M+1 (si résiliation entre le 1er et le 15 du mois M) ou au 1er du mois M+2 (si résiliation entre le 16 et la fin du mois M).

## Tarifs :

SOLOCAL se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs. Dans cette hypothèse, et en cas de refus, le Client dispose d'un délai de 1 (un) mois à compter de son information par SOLOCAL, pour résilier l'Offre Perf Contacts Resto, par email ou courrier recommandé AR

## Conditions de règlement et de garantie :

SOLOCAL facture mensuellement le nombre de Clics de contact comptabilisés (dans la limite de 200 clics maximum par mois) au 20 du mois suivant chaque mois échu. Le paiement se fera le 30 du mois suivant par prélèvement bancaire.

**Service : Offre Accompagnement Digitale** (professionnels DROM-COM et Mayotte ou situés hors UE non éligibles)

## Résiliation :

En cas de prise de fin contractuelle de la totalité du plan de parution publicitaire digital (tel que défini dans les règles de parution SOLOCAL) du Client, et sur demande écrite du Client, un remboursement au prorata des mois restants à courir pour l'Offre d'accompagnement pourra être accordé par SOLOCAL au Client.

Option spécifique selon activités éligibles (liste disponible sur demande) :

Elle consiste en une mise à disposition du Client d'une solution de « gestion relation client » accessible sur une plateforme dédiée.

## **Données personnelles :**

Le Client reconnaît être responsable du traitement des données de ses clients renseignées et traitées dans la plateforme, et s'engage à ce titre à se conformer en toutes circonstances à la réglementation applicable relative à la protection des données à caractère personnel, et notamment à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Le Client garantit avoir accompli à ce titre les formalités administratives obligatoires relativement aux données à caractère personnel traitées. Le Client pourra retrouver ses obligations notamment sur les supports d'information disponibles sur la plateforme, et/ou sur le site <http://www.cnil.fr>. SOLOCAL se tient à sa disposition pour lui fournir toute information et tout conseil utile à l'accomplissement de ses obligations en matière de données à caractère personnel.

SOLOCAL s'engage pour sa part à respecter ses obligations en qualité de sous-traitant, et garantit à ce titre un niveau de sécurité, confidentialité, intégrité et disponibilité des données traitées dans la plateforme conforme à la réglementation et à l'état de l'art. SOLOCAL garantit avoir répercuté ses obligations à son prestataire Adelya, et que les données à caractère personnel traitées seront hébergées sur le territoire de l'Union européenne.

Le Client est informé qu'il pourra à tout moment récupérer, dans un format standard et depuis son espace sur la plateforme, les contacts créés et gérés par lui.

**Offre Découverte** (offre valable une seule fois dans les 15 mois suivant la date de souscription initiale) :

Toutes les garanties souscrites au titre du Contrat initial de trois mois sont étendues au Contrat tacitement reconduit. Toutes les clauses prévues au sein du Contrat initial demeurent inchangées dans le cadre du Contrat tacitement reconduit.

Conditions de règlement : à compter du 4ème mois suivant la date de parution, le règlement s'effectuera par prélèvement bancaire en douze mensualités d'un même montant, la première échéance étant augmentée des frais de service.

## **Offre Adhesive Search :**

Préambule : SOLOCAL souhaite faire profiter ses clients de son expérience en matière de gestion de campagnes publicitaires sur Internet en leur proposant une prestation globale de conseil en communication digitale locale. L'offre Adhesive Search s'inscrit dans ce cadre en ce qu'elle permet aux entreprises de bénéficier d'un service « clé en mains » d'achat d'espaces publicitaires sur un large réseau de sites internet partenaires, incluant les prestations à valeur ajoutée de SOLOCAL telles que la création, l'optimisation, le ciblage et le suivi de leurs campagnes publicitaires, dans les conditions définies aux présentes.

## Définitions :

**Utilisateur :** Internaute, ayant effectué les Recherches PagesJaunes sur les Supports PagesJaunes et qui sera exposé à la Publicité du Client selon les conditions et la durée définie aux présentes.

**Recherche PagesJaunes :** désigne toute recherche d'un Utilisateur sur les Supports PagesJaunes, effectuée dans les activités et zones géographiques définies comme éligibles par SOLOCAL et telles qu'identifiées dans l'Espace Client.

**Supports PagesJaunes :** il s'agit des sites internet fixes et mobiles de PagesJaunes, Mappy et Ooreka.

**Publicité :** désigne toute publicité Display telle que créée et mise en ligne par SOLOCAL dans les conditions définies aux présentes, soit précédemment réalisée par SOLOCAL ou à réaliser dans le cadre de l'Offre sur demande du Client, sous réserve que dans tous les cas elle(s) soit(ent) compatible(s) avec les exigences techniques de SOLOCAL exploitable(s) dans le cadre de l'Offre.

**Landing Page :** site internet de destination de(s) Publicité(s) souscrite(s) dans le cadre de l'Offre par le Client, sur lequel l'Utilisateur est redirigé au Clic à partir de(s) Publicité(s).

**Supports :** désignent l'ensemble des supports de diffusion (sites Internet fixes, mobiles, applications mobiles, systèmes de navigation connecté etc...) des Editeurs inscrits sur la Plateforme Solocal DSP ou toute Plateforme Tiers- lesdits supports pouvant également être édités par des sociétés du groupe Solocal Group, à savoir Mappy, Fine Media, et PagesJaunes et sur lesquels la Publicité est susceptible d'être diffusée.

**Plateforme Solocal DSP :** SOLOCAL édite une plateforme de gestion et de commercialisation d'espaces publicitaires, permettant (i) aux Clients de communiquer sur un réseau de Support(s) d'Editeurs préalablement inscrits et (ii) aux Editeurs de ce(s) Support(s) de souscrire en ligne à un ensemble de services destinés à optimiser la commercialisation et la gestion des espaces publicitaires de leurs Sites Internet.

**Plateforme Tiers :** désigne toute société éditant une plateforme de gestion et de commercialisation d'espaces publicitaires, connectée à la Plateforme et permettant notamment aux Clients d'accéder à l'inventaire des Supports des Editeurs préalablement inscrits aux Plateformes Tiers.

**Offre Adhesive Search :** désigne la campagne publicitaire « clé en main » livrée au Client par SOLOCAL consistant dans la diffusion de la Publicité sur les Supports des Editeurs de la Plateforme Solocal DSPet/ou des Plateformes Tiers, et au terme de laquelle il est procédé, au nom et pour le compte du Client (i) au choix et à l'achat des espaces publicitaires ciblés sur les Supports pertinents pour le Client, définis en fonction de la/les Recherche(s) PagesJaunes de l'Utilisateur puis (ii) à la création personnalisée et la mise en ligne de la Publicité sur les Supports à laquelle l'Utilisateur sera exposé et (iii) le cas échéant à la création personnalisée, l'hébergement et la mise en ligne de la Landing Page.

**Espace Client :** désigne l'interface accessible sur l'url <https://frontend.adhslx.com>, permettant notamment la création et la validation de la Publicité par le Client ainsi que le suivi de ses campagnes.

## Création :

Il appartient au Client de fournir à SOLOCAL via son Espace Client dans les délais impartis les éléments nécessaires à la fabrication par SOLOCAL de sa Publicité et/ou Landing Page le cas échéant conformément aux spécifications techniques indiquées par SOLOCAL. SOLOCAL ne pourra s'engager à lancer une campagne dans un délai inférieur à (i) seize (16) jours ouvrés entre la date de souscription et la date de début de campagne et (ii) deux (2) semaines à compter de la date de fourniture de ces éléments ou de la Publicité. Ce dernier délai pourra être augmenté ou diminué en fonction du type de Publicité ou en fonction de la complexité des éléments à la convenance de SOLOCAL qui en informera alors le Client.

En cas de non-conformité de la Publicité ou de certaines des éléments transmis aux caractéristiques techniques requises par SOLOCAL, le Client devra procéder aux modifications nécessaires dans les délais requis pour la parution de la Publicité. Ces délais seront précisés par SOLOCAL. En cas de non-conformité aux caractéristiques techniques prévues persistante, SOLOCAL se réserve le droit de ne pas diffuser la Publicité en tout ou partie sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation. En pareil cas, l'intégralité du prix de la Publicité sera due par le Client que la Publicité ait été diffusée ou non.

Dans le cas d'une remise tardive des éléments, SOLOCAL se réserve le droit de décaler d'autant la campagne et la mise en ligne en fonction des disponibilités des inventaires et ce, sans que le Client ne puisse réclamer aucune indemnité de quelque sorte que ce soit.

## Conditions Particulières de Prestations de Services

### Validation de la création :

Les Publicités Display donnent lieu à l'envoi d'un courrier électronique permettant l'accès à une interface répertoriant le(s) bon(s) à tirer. Si dans les dix (10) jours suivant la réception de ce courrier électronique, le Client n'a pas manifesté de désaccord sur le contenu du bon, le bon est réputé avoir été accepté. En conséquence, le Client ne pourra pas mettre en jeu la responsabilité de SOLOCAL dans le cas où il aurait omis de lui signaler une erreur ou omission dans le délai impart.

### Durée :

A compter de la date du lancement de la campagne, la présente Offre est souscrite pour la durée suivante :

- les Utilisateurs seront tous ceux ayant effectués une Recherche PagesJaunes sur les Supports PagesJaunes au cours des trois (3), six (6), neuf (9) ou douze (12) mois (au choix du Client lors de la commande) suivants le lancement de la campagne ;
- chaque Utilisateur sera exposé à la Publicité jusqu'à vingt (20) fois sur une durée maximale de 30 jours.

A l'issue de cette période, le présent Contrat prendra automatiquement fin, sauf nouveau Contrat souscrit.

### Tarifs :

Les tarifs comprennent les frais afférents à l'achat d'espace des Supports des Editeurs de la Plateforme Solocal DSP et/ou des Plateformes Tiers et les frais afférents à la prestation globale d'administration de la campagne publicitaire du Client.

### Données personnelles :

Le Client accepte que SOLOCAL intègre sur sa Publicité un lien sous forme d'icône « i » renvoyant les Utilisateurs vers une page d'information sur l'utilisation de cookies et la collecte de leurs données de navigation à des fins de ciblage publicitaire ainsi que leur capacité à s'opposer à une telle collecte et donc à recevoir une telle publicité (système d'opt'out).

### Protection des données personnelles

Conformément aux stipulations prévues au paragraphe « Obligations et Responsabilité Client », le Client reconnaît agir en tant que responsable du traitement des Données à Caractère Personnel des utilisateurs finaux découlant du lancement et de la gestion de sa campagne publicitaire.

SOLOCAL agit comme responsable du traitement des Données à Caractère Personnel résultant de l'exploitation de sa Plateforme Solocal DSP.

Chaque Partie garantit à l'autre Partie le respect des obligations légales et réglementaires lui incombant au titre du traitement des Données à Caractère Personnel, en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés » et ses textes d'application, le Règlement européen UE 2016/679 du 27 avril 2016 et les délibérations/recommandations de la CNIL. Toute évolution réglementaire en matière de Protection des Données qui pourrait donner lieu à un renforcement des obligations au titre du présent article est immédiatement mise en œuvre par la Partie concernée.

Les Parties conviennent que l'information des personnes dont les données sont traitées est assurée :

- Par SOLOCAL par la mise à disposition d'une politique de protection de la vie privée ;
- Par les éditeurs des médias partenaires par la mise à disposition d'une politique de protection de la vie privée.

SOLOCAL s'engage en particulier à respecter les obligations suivantes :

### **Engagements de SOLOCAL au titre de l'exploitation de la plateforme Technique**

- SOLOCAL s'engage à prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut (privacy by design, privacy by default);

- SOLOCAL procède le cas échéant aux formalités déclaratives requises par la réglementation concernant le traitement des données.

- SOLOCAL recueille, directement auprès des personnes concernées ou via ses partenaires, le consentement desdites personnes de façon valable et préalable au traitement de leurs données.

- SOLOCAL prend les précautions nécessaires afin de préserver la sécurité des données, et notamment, empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, et empêcher tout accès qui ne serait pas préalablement autorisé par le Client. SOLOCAL prend toute mesure permettant d'empêcher toute utilisation détournée, malveillante ou frauduleuse des données et des fichiers. A cette fin, SOLOCAL met en œuvre les mesures appropriées compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, la portée, du contexte et des finalités du traitement, des risques pour les droits et libertés des personnes concernées (dont le degré de probabilité et de gravité varie).

- SOLOCAL met en place un processus de pseudonymisation des données à caractère personnel traitées.

- SOLOCAL prend en compte dans les meilleurs délais les demandes de droit d'accès/rectification/suppression/opposition au traitement des Données à Caractère Personnel effectués sous sa responsabilité.

SOLOCAL répercute ses engagements, en matière de protection des Données à Caractère Personnel, et de sécurité auprès de ses sous-traitants. Le Client est informé que le traitement des Données à Caractère Personnel entraîne le transfert de donnée au Maroc. Ce transfert est sécurisé par la signature de clauses contractuelles types.

### **Engagements de SOLOCAL au titre du lancement et de la gestion des campagnes publicitaires**

SOLOCAL s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Ne traiter les données que pour les besoins de l'exécution des prestations à l'exclusion de toute autre finalité propre ou pour le compte d'un tiers ;
- En conséquence, ne donner accès aux données qu'aux personnes habilitées, en interne ou en externe, à en connaître pour les besoins de l'exécution des prestations ;
- Traiter les données sur instruction documentée du Client, en conséquence alerter le Client en cas d'instruction non conforme à la réglementation ;
- Coopérer avec le Client afin de l'aider à satisfaire ses propres obligations en matière de protection des données à caractère personnel ;
- mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité appropriées compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, la portée, du contexte et des finalités du traitement, des risques pour les droits et libertés des personnes concernées (dont le degré de probabilité et de gravité varie) ;
- notifier le Client de toute faille de sécurité ou violation affectant les Données à Caractère Personnel (destruction, perte, altération, divulgation ou encore accès non autorisé à des Données à Caractère Personnel, de manière accidentelle ou illicite), dans les délais les plus brefs suivant ladite violation.

### **Conditions communes Sites et Options Sites – Protection des données personnelles – Engagement de SOLOCAL.**

Dès lors que SOLOCAL sera amenée à manipuler des données à caractère personnel des utilisateurs finaux pour le compte du Client, SOLOCAL reconnaît agir en tant que sous-traitant.

A ce titre, SOLOCAL se conforme à ses obligations légales et réglementaires lui incombant au titre du traitement des Données à Caractère Personnel, en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés » et ses textes d'application, le Règlement européen UE 2016/679 du 27 avril 2016 et les délibérations/recommandations de la CNIL. Toute évolution réglementaire en matière de Protection des Données qui pourrait donner lieu à un renforcement des obligations au titre du présent article est immédiatement mise en œuvre par la Partie concernée.

. SOLOCAL s'engage à respecter les obligations suivantes :

## Conditions Particulières de Prestations de Services

- Ne traiter les données que pour les besoins de l'exécution des prestations à l'exclusion de toute finalité propre ou pour le compte d'un tiers ;
- En conséquence, ne donner accès aux données qu'aux personnes habilitées, en interne ou en externe, à en connaître pour les besoins de l'exécution des prestations ;
- Ne traiter les données que sur instruction documentée du Client, en conséquence à alerter le Client en cas d'instruction non conforme à la réglementation ;
- Coopérer avec le Client afin de l'aider à satisfaire ses propres obligations en matière de protection des données à caractère personnel ;
- mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité appropriées compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, la portée, du contexte et des finalités du traitement, des risques pour les droits et libertés des personnes concernées (dont le degré de probabilité et de gravité varie) ;
- notifier le Client de toute faille de sécurité ou violation affectant les Données à Caractère Personnel (destruction, perte, altération, divulgation ou encore accès non autorisé à des Données à Caractère Personnel, de manière accidentelle ou illicite), dans les délais les plus brefs suivant ladite violation ;
- répercuter au Client dans les meilleurs délais les demandes de droit d'accès/rectification/opposition/suppression émanant des personnes dont les données sont traitées pour le compte du Client.

Le Client est informé et accepte que l'exécution de certaines prestations par SOLOCAL est confiée à des sous-traitants. La liste des sous-traitants est disponible sur demande. SOLOCAL répercute ses obligations en matière de protection des données personnelles à ses sous-traitants. Le cas échéant, les stipulations spécifiques à l'offre et aux Options commandées informent le Client de transferts de données hors Union Européenne résultant de l'exécution de prestations par des prestataires et sous-traitants.